

METTRE EN PLACE UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES DE NATURE EN VILLE

2 demi-journées

690 € HT

11 mai 2021 matin
Visite de site : 27 mai 2021 matin

Cette formation, dispensée par les professionnels de l'agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, propose aux participants d'affiner leurs connaissances sur la gestion écologique des espaces de nature en ville, du diagnostic à la mise en œuvre en passant par la conception. La gestion écologique permet de concilier des enjeux de santé publique, de protection de l'environnement et de la biodiversité, d'amélioration du cadre de vie et de réduction des coûts. Ses principes et leurs déclinaisons pratiques seront présentés. Il s'agira, par exemple, d'apprendre à réaliser les diagnostics et/ou inventaires indispensables à la conception d'un espace de nature, de connaître les pratiques de base pour gérer les sols, l'eau, la faune et la flore, ou de mieux communiquer et valoriser ses pratiques auprès des usagers.

Public concerné

- Chefs de services et agents des collectivités locales (communes, EPCI, conseils départementaux, région)
- Entreprises publiques ou privées ayant des espaces de nature à gérer (en régie ou via un prestataire)
- Paysagistes et bureaux d'études.

Objectifs

Affiner ses connaissances sur les grands principes de la gestion écologique et préparer leur mise en œuvre via des solutions opérationnelles intégrant la multifonctionnalité de ces espaces en milieu urbain.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants sauront :

- utiliser le vocabulaire et les principales notions d'écologie urbaine et de gestion écologique et construire un argumentaire en faveur de leur mise en œuvre ;
- décrypter la réglementation en vigueur sur les pesticides ;
- identifier et adapter les pratiques de gestion selon les typologies et usages des sites et préparer la mise en œuvre des techniques favorisant la biodiversité et valoriser leurs pratiques via la labellisation EcoJardin.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples et études de cas. Une étude de cas sera menée in situ, via une visite de site et analyse d'une démarche innovante de gestion écologique des espaces de nature en ville.

Coordination de la session : Jonathan FLANDIN, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

Informations pratiques : *en fonction de la situation sanitaire, cette formation pourra être proposée en distanciel.*

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes.

Le déjeuner (si présentiel) et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region, 15 rue Falguière, 75015 Paris (sous réserve / possibilité visio). Visite en présentiel au Parc des Sévines à Gennevilliers.

Bulletin d'inscription en ligne : <https://www.institutparisregion.fr/institut-paris-region-centre-de-formation/les-essentiels/mettre-en-place-une-gestion-ecologique-des-espaces-de-nature-en-ville.html>

Merci de renvoyer (avant le 4 mai 2021) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 77 49

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DU 11 MAI 2021 DE 9H00 À 12H30

En fonction de la situation sanitaire, cette formation – hors visite en présentiel – pourra être proposée en distanciel.

9 H 00 : OUVERTURE

- **Brigitte GUIGOU**, chargée de mission Formation à L'Institut Paris Region

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA SESSION RÉALISER UN DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE, CONCEVOIR ET GÉRER DE FAÇON ÉCOLOGIQUE LES ESPACES DE NATURE

- **Jonathan FLANDIN**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

COMPRENDRE ET SAVOIR UTILISER LE PROTOCOLE FLORILÈGE

- **Amandine GALLOIS**, responsable de l'inventaire du patrimoine de la biodiversité, Ville de Gennevilliers

RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

- **Jonathan FLANDIN**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DANS LES ESPACES COLLECTIFS –TÉMOIGNAGE D'UN BAILLEUR

- **Christophe Davalo**, Chef du service Espaces Verts, Paris Habitat

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS D'ENTREPRISE – TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE

- **Éric LANDEAU**, responsable Développement durable, ICADE

12H 30 : FIN DE LA MATINÉE DE FORMATION

VISITE DE SITE DU 27 MAI 2021 DE 9H00 A 12H30

9 H 00 précises : ÉTUDE DE CAS : LE PARC DES SÉVINES À GENNEVILLIERS

Le parc des Sévines (Rdv à l'entrée située avenue Louis Roche face au Leclerc) est accessible par la Gare RER C « Gare de Gennevilliers » ; le Tramway T1, arrêt « Gare de Gennevilliers » ; les Bus : 138, 178 ou 340.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES : ÉTUDE DE CAS IN SITU

La matinée sera consacrée à l'analyse d'une étude de cas, menée lors d'une visite de terrain au parc des Sévines à Gennevilliers, labellisé EcoJardin en 2020. Une démarche innovante sera présentée et expliquée aux participants in situ.

LABELLISATION ÉCOJARDIN : COMMENT AMÉLIORER ET VALORISER SES PRATIQUES ?

- **Marie-Françoise DESCHODT**, cheffe d'équipe gestion du Parc des Sévines

ATELIER SUR LE PROTOCOLE FLORILÈGE

Lors de cet atelier les participants seront amenés à mettre en pratique le protocole Florilège et la méthodologie de gestion écologique des espaces de nature en ville.

- **Amandine GALLOIS**, responsable de l'inventaire du patrimoine de la biodiversité, Ville de Gennevilliers

12 H 15 : CONCLUSION ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

12 H 30 : FIN DE LA FORMATION

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11 75 54534 75.

Certification Qualiopi sous le n° 637276. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est «référençable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation

Internet www.institutparisregion.fr/formations	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière 75740 Paris Cedex 15
Mail formations@institutparisregion.fr	

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité



Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11 75 54534 75.

Certification Qualiopi sous le n° 637276. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est «référéncable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.